

PROPHYLAXIE BOVINE 2020 – 2021

COTISATION 2021

Forfait par exploitation	20,00 € HT
Femelles > 12 mois et taureaux	3,45 € HT
Femelles < 12 mois et mâles	2,05 € HT
Cotisation solidarité tuberculose zonale	0,50 € HT

ATTENTION : le mode de calcul des effectifs cotisants est basé sur la moyenne des bovins présents lors de l'année N-1

RAPPEL : Les éleveurs en 1^{ère} année d'installation bénéficient d'une réduction de 50% après une visite d'un technicien GDS pour évaluer les risques sanitaires de leurs élevages

Cotisations facultatives :

- ⇒ Caisse « Coup Dur Sanitaire » : Niveau 1 = 0,42 € HT/bovin OU Niveau 2 = 0,84 € HT/bovin
- ⇒ Lutte contre nuisibles vecteurs maladies = 10 € HT/cheptel

Fonds Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE) :

- ⇒ Cotisation nationale : 0,10 € HT/bovin

Les prises de sang (prophylaxies) sont réalisées sur les femelles et les mâles non laitiers > 24 mois. Dans les cheptels laitiers, la recherche est réalisée sur le lait de tank (brucellose/leucose = 1 test/an ; IBR et BVD = 2 tests/an).

Dans tous les cheptels en assainissement IBR - ou non conformes IBR - le dépistage concerne les > 12 mois non vaccinés. Les bovins positifs en IBR doivent être vaccinés tous les 6 mois, jusqu'à l'élimination vers l'abattoir.

Le dépistage BVD sur 10 bovins « sentinelles » âgés de 8-20 mois est obligatoire pour les cheptels avec indicateurs « lait tank » ou « sérums prophylaxie » défavorables.

Lors de la campagne 2020/2021, la tuberculose est recherchée dans près de 800 cheptels (prophylaxie zonale). Les bovins > 24 mois sont dépistés par Intradermotuberculination Comparative (IDC).

En 2021, la visite sanitaire obligatoire payée par l'Etat doit être réalisée dans tous les élevages. Les Attestations Sanitaires à Délivrance Anticipée (A.S.D.A.) ou « cartes vertes/jaunes » sont envoyées gratuitement aux adhérents.

TARIFS VETERINAIRES ET PARTICIPATIONS (EUROS HT)		ELEVEUR	GDS	TOTAL
MAINTIEN	Visite	29,42	-	29,42
	Déplacement	14,71	-	14,71
QUALIFICATION BRUCELLOSE/LEUCOSE/TUBERCULOSE	Visite contrôle tuberculination après 72h	14,71	-	14,71
	Prise de sang	2,35	0,59	2,94
ET	Tuberculination (IDC), proph. zonale avec lecture cutimètre, réactif compris	2,68	(1)	2,68
DEPISTAGE BVD				
INTRODUCTION	Visite	29,42	-	29,42
	Déplacement	14,71	-	14,71
	Prise de sang (2 tubes)	2,94	-	2,94
	Prise de sang + tuberculination avec lecture cutimètre, réactif non compris	7,35	-	7,35
CONFORMITE EXPLOITATION	Visite initiale	47,07	-	47,07
	Visite annuelle renouvellement	29,42	-	29,42
ENGRASSEMENT				
DEROGATAIRE	Déplacement	14,71	-	14,71
VACCINATION IBR	Visite	29,42	-	29,42
	Déplacement	14,71	-	14,71
	Injection	2,50	-	2,50

(1) prophylaxie zonale : la participation GDS - 73,55€/cheptel + 2,68 €/bovin - est directement versée au producteur

A l'introduction, l'IBR est à rechercher sur tous les bovins (hors cartes jaunes). Pour les bovins provenant d'un cheptel non certifié, dépistage en 2 temps : 1^{er} dépistage dans les 15 jours avant le départ, 2^{ème} dépistage entre 15 et 30 jours après la livraison. Pour les bovins provenant d'un cheptel certifié : 1 – avec transport sécurisé, le dépistage est réalisé dans les 15 jours avant le départ du bovin, 2 – sans transport sécurisé, le dépistage est réalisé entre 15 et 30 jours après livraison du bovin. La brucellose (bovins > 24 mois) et la tuberculose (> 6 semaines) sont à rechercher si le délai de transport est > 6 jours ou si le bovin est issu d'un département à risque de tuberculose (liste disponible auprès du GDS ou de votre vétérinaire). Les dépistages de la BVD et de la besnoitiose à l'introduction sont systématiques et entièrement pris en charge pour les adhérents au GDS. Les recherches de la paratuberculose, de la néosporose et de la besnoitiose ne sont effectuées que si l'éleveur les demande.

LE GDS SUIT LES PROPHYLAXIES REGLEMENTEES PAR L'ETAT

CAISSE MUTUELLE « COUP DUR »



QU'EST-CE QUE C'EST ?

La caisse « Coup Dur » prend en charge une partie des pertes lors d'un coup dur sanitaire intervenant sur une période de 4 mois pour une cause identifiée (ex : maladies respiratoires, diarrhées de veaux, etc.). Elle permet également d'indemniser les réformes vers l'abattoir de bovins contagieux (BVD/paratuberculose). Enfin, elle peut intervenir lors de recherches complémentaires (sur accord préalable).

La caisse a 2 niveaux de cotisation et de prise en charge : **si vous souhaitez changer de niveau, contactez le GDS.**

NIVEAU 1


FONCTIONNEMENT	CAS GENERAL	PROBLEME NE TOUCHANT QUE LES VEAUX
CALCUL DES PERTES	Mortalité + Frais laboratoires + Frais vétérinaires	Mortalité + Frais laboratoires + Frais vétérinaires
FRANCHISE	500 euros/élevage + 19 €/bovin (plafond : 4000 €)	500 euros/élevage + 10 €/bovin (plafond : 4000 €)
INDEMNISATION	60 % x (PERTES – FRANCHISE)	60 % x (PERTES – FRANCHISE)

NIVEAU 2

FONCTIONNEMENT	CAS GENERAL	PROBLEME NE TOUCHANT QUE LES VEAUX
CALCUL DES PERTES	Mortalité + Frais laboratoires + Frais vétérinaires	Mortalité + Frais laboratoires + Frais vétérinaires
FRANCHISE	500 euros/élevage + 10 euros/bovin (plafond : 2000 €)	500 euros/élevage + 5 euros/bovin (plafond : 1000 €)
INDEMNISATION	80 % x (PERTES – FRANCHISE)	80 % x (PERTES – FRANCHISE)

ACTIONS GDS

BVD – MALADIE DES MUQUEUSES

 **LA MALADIE** La BVD se transmet principalement lors d'un contact entre un bovin malade et un bovin sensible à l'occasion d'un **achat ou au pâturage**. La BVD entraîne de la **mortalité**, une **baisse de la fécondité** et une **aggravation des maladies d'élevage** (diarrhée des veaux, etc.).


 **LES AIDES DU GDS**

- **Aide au diagnostic** (suspicion BVD) : tarifs avantageux pour le diagnostic de la BVD sur un animal suspect (cf page 5) ;
- **Aide à l'assainissement** (plan BVD) :
 - Prises en charge sur les analyses de laboratoire (cf page 5)
 - Subvention abattage IPI (adhérents « Coup Dur ») : 1 - bovins laitiers ≤1an : 200€ (dont 150€ du Dpt) ; 2- bvs laitiers >1an et allaitants : 300€ (250€ Dpt)
- **Dépistage systématique** : analyses sur **lait de tank, sangs de prophylaxie et, en cas d'analyses positives, sur bovins sentinelles (génisses 8-20 mois)** pour connaître le statut BVD de tous les élevages ;
- **Garantie « bovin non IPI »** : délivrable aux **bovins bénéficiant d'une analyse conforme**.

 **RAPPEL** La BVD est une **maladie réglementée depuis juillet 2019**.
Le **dépistage et l'assainissement des cheptels suspects d'être infectés sont obligatoires**.

Contact GDS : Céline MAUDET ou Lucile BOILEAU

PARATUBERCULOSE


 **LA MALADIE** C'est une **maladie bactérienne** due à un germe apparenté à celui de la tuberculose et **très résistant** dans le milieu extérieur. Les veaux s'infectent généralement par l'ingestion d'aliments (dont le lait) contaminés à partir de l'environnement et certains d'entre eux, une fois adultes, déclarent une **diarrhée qui conduit toujours à la mort**.

 **LES AIDES DU GDS**

- **Aide au diagnostic** lors d'une suspicion (diarrhée sur un bovin adulte) ;
- **Aide au dépistage des excréteurs et à l'assainissement** (plan) :
 - Prise en charge sur les analyses de laboratoire (cf page 5)
 - Subvention pour abattage (adh. CCD) : **300 €** (dont 250 € du Dpt)
- **Dépistage systématique** : analyses sur **lait de tank et sangs de prophylaxie** pour permettre aux éleveurs de connaître leur statut. En cas d'analyses négatives, le GDS participe à des recherches complémentaires (PCR environnement).
- Garantie de « **cheptel contrôlé en paratuberculose** », en particulier pour les vendeurs de génétique. **RENSEIGNEZ VOUS !**

Contact GDS : Katia ALEIXANDRE ou Joffrey HAREAU

IBR : certification et assainissement


 **LA MALADIE** L'IBR est une maladie virale très contagieuse qui **se transmet lors d'un contact**. Les animaux restent infectés toute leur vie, même après vaccination. L'IBR **passé parfois inaperçue** mais des **avortements et des troubles respiratoires** sont possibles.


 **LES AIDES DU GDS**

- **Certification « CHEPTEL INDEMNÉ IBR »** : pour **obtenir et conserver la qualification**, analyses sur le lait et sur le sang chaque année et lors d'introduction ;
- **Aide à l'assainissement** basée sur la vaccination semestrielle et la réforme des positifs. Le GDS prend en **charge une visite vétérinaire, une partie des analyses sérologiques et un forfait de 2€ HT par animal vacciné**.

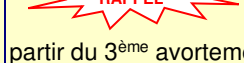
Contact GDS : Lydia JAMIN (certification) ou Katia ALEIXANDRE (assainissement)

AVORTEMENT

 **LA MALADIE** Plusieurs maladies peuvent être impliquées (BVD, salmonellose, fièvre Q, néosporose, etc.).


 **LES AIDES DU GDS** **DES 1^{ER} AVORTEMENT DECLARE**, prises en charge totale GDS sur PCR fièvre Q/Chlamydie/BVD/Ehrlichiose/Salmonellose (placenta/écouvillon vaginal), Schmallenberg (sang ou cerveau avorton) et partielle sur sérologies BVD/Leptospirose/Néosporose/Fièvre Q (sang vache avort.).

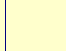
A PARTIR DU 3^{EME} AVORTEMENT DECLARE dans l'année, **recherche complète (voir page 5)** des maladies impliquées sur **l'avorton** accompagné du sang de la mère. Le vétérinaire peut prélever les organes des avortons et les envoyer au LABEO dans une **boîte adaptée**.

 **RAPPEL** Les avortements **doivent être déclarés au vétérinaire sanitaire** (suspicion brucellose) chez les bovins et à partir du 3^{eme} avortement en 7 jours chez les ovins/caprins. Les frais vétérinaires et l'analyse brucellose sont pris en charge par l'Etat.

Contact GDS : Maud MIRANDEL ou Claire OSDIT ou Katia ALEIXANDRE

NEOSPOROSE

 **LA MALADIE** **Neospora caninum** est un parasite, très proche du toxoplasme, qui touche la plupart des mammifères domestiques et sauvages. La **transmission aux bovins est soit horizontale**, par la consommation d'aliments contaminés par des **excréments de canidés** (chiens, renards) contaminés, **soit verticale, les vaches infectées transmettant la maladie à leurs veaux pendant la gestation**, ce qui crée des lignées d'animaux atteints de néosporose.

-  **LES AIDES DU GDS**
- **Aide au diagnostic** lors d'un avortement ;
 - **Dépistage systématique** : analyses sur lait tank, **sérums de mélange (prophylaxie)** ;
 - **Plan d'assainissement**: prise en charge sur les analyses ; aide à la réforme des positifs (uniquement **adhérents CCD**) : 100 €

Contact GDS : Maud MIRANDEL ou Claire OSDIT

ENQUETES GDS (SUITE AVORTEMENT)



LES MALADIES

NEOSPOROSE/FIEVRE Q/CHLAMYDIOSE/EHRLICHIOSÉ/LEPTOSPIROSE/FCO
Ces maladies peuvent provoquer des **avortements**.



LES AIDES DU GDS

Après une suspicion ou un 1^{er} diagnostic, prises en charge partielle sur un dépistage sérologique sur 10 vaches/génisses (ehrlichiose = 5) pour évaluer le niveau de contamination du cheptel.

Contact GDS : Maud MIRANDEL ou Claire OSDIT

INFERTILITE



LA MALADIE

L'infertilité a des causes diverses dont des déséquilibres **alimentaires et des maladies**.



LES AIDES DU GDS

Le GDS **prend en charge** une partie d'une recherche sérologique sur 5 vaches infertiles pour 5 maladies impliquées (BHV4, BVD, chlamydie, fièvre Q, leptospirose).

En plus de la sérologie, des recherches par PCR sur des écouillons vaginaux sont possibles pour 4 maladies (BHV4, fièvre Q, chlamydie, ehrlichiose).

Contact GDS : Maud MIRANDEL ou Claire OSDIT

DOUVE & PARASITISME



LA MALADIE

La **douve** se transmet au pâturage, surtout **en fin de printemps et en automne**. Le **paramphistome** est un parasite du rumen. La forme aiguë est rare et touche les jeunes bovins avec de la diarrhée. La forme chronique est liée à une très forte infestation avec un amaigrissement. Les **strongles gastro-intestinaux** (dont *Ostertagia*) infestent les bovins au pâturage. Lorsque l'infestation est trop forte, la **production chute**. Les **coccidies** sont des parasites de l'intestin touchant surtout les veaux avant le sevrage. Une forte infestation entraîne de la diarrhée et de la mortalité. L'**ehrlichiose** est une maladie transmise par les tiques qui peut provoquer de la fièvre et divers symptômes (dont boiteries, avortement, troubles respiratoires).



LES AIDES DU GDS

Douve : analyses **lait de tank** (novembre) et **sangs de prophylaxie**, prises en charge partielles sur recherches complémentaires, information lors de saisies « foie douvé » à l'abattoir. Plan de lutte basé sur l'identification des pâtures à risque et un programme de traitement adapté (avec vétérinaire traitant) ; **Paramphistomes (et douve)** : analyses sur la bouse de 5 bovins malades ou suspects ; **Coccidies** : analyse sur un mélange de bouses de 5 veaux malades, typage souches ; **Strongles gastro-intestinaux** : analyses sur **lait de tank** (novembre) et dosage du pepsinogène sanguin ; **Bilan parasitaire complet** : sur 15 vaches/génisses en fin de saison de pâture ; **Ehrlichiose** : en cas de suspicion, analyse(s) sur le sang du bovin malade ou sur un lot de pâture (5 bovins) avec prises en charge.

Contact GDS : Claire OSDIT, Maud MIRANDEL ou Arnaud DELAFOSSE

DIARRHEE ET MORTALITE DES VEUX



LA MALADIE

La **mortalité avant 30 jours** concerne près de 10% des veaux en Basse-Normandie. Les **difficultés au vêlage** sont la première cause de mortalité à la naissance, les **diarrhées** sont la **cause principale entre 3 et 30 jours**. Plusieurs microbes peuvent intervenir (bactéries, virus, parasites) lorsque les conditions d'élevage, dont le bâtiment et l'alimentation, sont défavorables.



LES AIDES DU GDS

Le GDS envoie chaque année un **observatoire de la mortalité des veaux** permettant à chaque éleveur de se situer par rapport à la moyenne départementale et propose un **plan de lutte contre la mortalité des veaux** (prise en charge de visites et d'analyses).

Contact GDS : Joffrey HAREAU, Maud MIRANDEL ou Céline MAUDET

ANALYSES A L'INTRODUCTION



LA MALADIE

L'introduction de bovins infectés est la **première source de contamination pour de nombreuses maladies**. Le dépistage de **l'IBR et de la BVD** sont obligatoires. **La BVD est aussi à rechercher sur les veaux nés de femelles achetées gestantes**. La **paratuberculose** doit être dépistée sur les bovins >18 mois, sur le sang ou sur la bouse (PCR). La recherche de la **néosporose** est conseillée sur les reproducteurs car elle se transmet à la descendance. Le dépistage de la **besnoitiose est effectué systématiquement et entièrement pris en charge par le GDS (adhérents)**.



LES AIDES DU GDS

Le GDS propose des tarifs préférentiels à ses adhérents. Il s'agit de prévenir l'infection des troupeaux et d'éviter de lourdes pertes économiques.

RAPPEL

Les bovins doivent être placés en **QUARANTAINE** au moins jusqu'à l'obtention des résultats d'analyses.

Contact GDS : Sonia GROUAS

QUALITE DU LAIT

<p>DIAGNOSTIC CELLULES MAMMITE</p>	<p>Intervention « cellules » : assistance traite, diagnostic dynamique de traite, identification des facteurs de risque (bâtiment, machine à traire, traitements, etc.) et éventuellement analyses bactériologiques (accord préalable GDS). Accompagnement de l'éleveur afin d'améliorer la situation durablement.</p>	<p>SUIVI SANITAIRE PRODUCTEURS FERMIERS</p>	<p>Programme d'appui à la recherche de germes pathogènes dans le lait mis en transformation. Intervention en cas de contamination. Prise en charge partielle sur recherches complémentaires. Appui à la mise en place du GBPH.</p>
<p>PLAN CELLULES</p>	<p>Possibilité de surseoir à l'arrêt de collecte en cas de dépassement des normes (2 moyennes trimestrielles consécutives > 400000 cellules/ml de lait). Accompagnement de l'éleveur (3 visites) afin d'améliorer la situation durablement.</p>	<p>ALADIN ANALYSES VACHE PAR VACHE</p>	<p>L'action permet d'obtenir les résultats sur le lait individuel des vaches (cellules, taux butyreux et protéiques, urée). Les résultats sont retransmis et interprétés via l'espace privé du site du GDS. Coût : 0,85 €/analyse.</p>

Contact GDS : Laure VATINEL ou Audrey VALLEREND

AUTRES ACTIONS GDS

AMBIANCE BATIMENT : plusieurs **maladies d'élevage** (diarrhée de veaux, mammites, atteintes respiratoires) sont liées à la qualité de l'ambiance du bâtiment. Le GDS prend en charge la moitié du coût d'un diagnostic pour ses adhérents. **Contact: Joffrey HAREAU**

AUTOPSIE : à l'équarrissage ou au laboratoire de l'Orne. **Dans ce dernier cas, le GDS peut collecter le cadavre dans l'exploitation** pour l'acheminer au laboratoire départemental. L'éleveur doit demander l'autopsie au GDS. **Contact: Mélanie ROUSSEAU**

BIOSECURITE : le GDS propose un **audit complet**. Des solutions concrètes d'amélioration sont proposées. **Contact: Flore DIESCE**

BOITERIES : les boiteries ont une forte incidence en élevage bovin laitier. Le GDS propose un **audit complet avec l'appui d'un pareur et du vétérinaire praticien de l'élevage**. Des solutions concrètes d'amélioration sont proposées. **Contact: Claire OSDOIT ou Maud MIRANDEL**

COLLECTE DECHETS VETERINAIRES : des fûts de 60 litres sont disponibles chez votre **vétérinaire** ou **magasin AGRIAL**. Une fois remplis, ils sont collectés le 1^{er} **mercredi** de chaque mois. La facture (22,00 HT/fût) est adressée avec une attestation d'élimination. **Contact : Mélanie ROUSSEAU**

CONTENTION: un technicien du GDS vous aide à installer une contention selon vos besoins. Des **aides sont possibles**. **Contact: Céline MAUDET**

COURANTS ELECTRIQUES PARASITES: un technicien effectue un diagnostic complet dans les bâtiments d'élevage et propose des améliorations. **DIAGNOSTIC DYNAMIQUE DE TRAITE**: permet d'évaluer le fonctionnement de la machine en cours de traite. **Contact: Joffrey HAREAU**

FORMATIONS « ELEVEUR INFIRMIER », « SANTE DU VEAU », « ECORNAGE », « BOITERIES », « QUALITE DU LAIT », « BIOSECURITE » et « REPRODUCTION » : ces formations sont organisées avec les vétérinaires libéraux sur 1 jour (santé du veau, écornage, boiteries, biosécurité, reproduction) ou 2 jours (éleveur infirmier, qualité du lait). Le coût pour l'éleveur adhérent est de 20 €/jour (gratuit pour les jeunes installés). **Contact: Claire OSDOIT ou Mélanie ROUSSEAU**

GESTION DE L'INFORMATION SANITAIRE : la tenue du carnet sanitaire est **obligatoire**. Le GDS est distributeur du logiciel ICOWNECT pour le carnet sanitaire informatisé et propose un CLASSEUR SANITAIRE pour archiver les enregistrements des traitements mais aussi les résultats des analyses ou les informations techniques. **Contact: Mélanie ROUSSEAU**

MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES : plusieurs bactéries et parasites sont transmis par les tiques, essentiellement au pâturage (fièvre, chute de production, boiteries, etc.). Le GDS propose des analyses à tarif réduit pour le diagnostic. **Contact: Claire OSDOIT ou Arnaud DELAFOSSE**

QUALITE DE L'EAU : la **santé du bétail** passe par une **eau saine**. Le GDS propose des analyses. La 1^{ère} gratuite, les autres sont à un tarif réduit. En cas de résultat non conforme, des propositions sont faites pour **améliorer** la qualité. **Contact: Sylvain POHIN**

RESPIRATOIRES : les maladies respiratoires ont un lourd impact, notamment chez les taurillons. Le GDS prend en charge une partie des analyses pour **identifier les virus et/ou bactéries responsables** et mieux cibler les mesures de lutte. **Contact : Claire OSDOIT**

SALMONELLOSE : **maladie bactérienne** qui peut entraîner de lourdes pertes en élevage et **contaminer l'homme**. Le GDS prend en charge une partie des recherches et l'identification des salmonelles en cas d'épisode clinique (avortements, diarrhées) ou sur des **prélèvements de l'environnement de l'exploitation**. **Contact : Maud MIRANDEL ou Claire OSDOIT**

SELENIUM : une carence en sélénium se traduit par de la **mortalité ou des maladies sur les veaux, des troubles de la reproduction ou des mammites**. Le dosage sanguin de la glutathion peroxydase permet d'évaluer le statut en sélénium d'un troupeau. Le GDS prend en charge une partie d'un dépistage sur 5 vaches/génisses représentatives. **Contact: Claire OSDOIT**

AUTRES SECTIONS : le GDS dispose de sections spécialisées pour d'autres espèces d'élevage (ovins, caprins, porcins, équidés, abeilles, volailles).

Pour plus de détail sur les actions du GDS61 et accéder à vos données personnelles

Consultez le site WEB => www.gds61.fr

TARIFS LABEO ET PARTICIPATIONS (HT) POUR LES PRINCIPALES ACTIONS DU GDS ORNE		PRISE EN CHARGE PAR ANALYSE			
		GDS	ADH. GDS	DEPART.	
BVD (SUSPICION, RECONTRÔLE SUITE INTRODUCTION POSITIVE)	Virologie leucocytes	6,17	7,00	6,16	
	Virologie IFI	4,58	7,00	4,57	
	PCR individuelle	7,71	15,00	7,71	
BVD ASSAINISSEMENT (PLAN GDS)	PCR (indiv. sur mélange 2 à 10) - Tarif incluant reprise si mél.+	4,82	3,00	4,81	
	PCR individuelle Recontrôle/confirmation IPI	27,92 (1)	2,50	0	
	PCR cartilage (indiv. sur mél. 2 à 10) – Avec reprises si mél.+	0,60	3,75	0,60	
	PCR Lait	13,13	10,00	13,12	
BVD DEPISTAGE	Elisa (mélanges de 10) – Sérums prophylaxie – bovins 24 à 48 mois	4,65	0	4,64	
	Elisa (mélange de 10) – Sérums « sentinelles » - bovins 8 à 20 mois	4,65	0	4,64	
	PCR cartilage (indiv. mél. 2 à 10) – Avec reprises si mél. + - Veaux naissance	0,10	4,75	0,10	
BVD CERTIFICATION (PLAN GDS)	PCR (indiv. sur mélange 2 à 10) - Tarif incluant reprise si mél.+	7,63	5,00	0	
	PCR cartilage (indiv. sur mél. 2 à 10) – Avec reprises si mél.+ - 01/07 au 31/12	0,05	4,90	0	
IBR (CERTIFICATION/ASSAINISSEMENT)	Elisa (indiv. Sur mél. 10)	0,50	0	0,56	
	Elisa individuelle –Certification et assainissement	0,08	5,25	1,08	
PARATUBERCULOSE ASSAINISSEMENT (PLAN GDS), CERTIFICATION OU DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT	Elisa individuelle	1,06	4,75	3,23	
	Paratuberculose – PCR individuelle	26,24 (1)	10,00	0,00	
	PCR - Environnement	21,51	10,00	10,00	
NEOSPOROSE ASSAINISSEMENT (PLAN GDS)	Elisa individuelle	1,91	4,75	0,72	
DIARRHEE BOVIN ADULTE - DIAGNOSTIC	Paratuberculose - Elisa individuelle	7,47	0	1,57	
	Paratuberculose – PCR individuelle	8,56	20,00	7,68	
	Parasitisme - Coprologie quantitative	10,61	0	10,62	
	<i>Neospora</i> – Elisa - Sang vache avortée	1,69	4,00	1,69	
AVORTEMENT <i>si déclaration vétérinaire sanitaire</i>	BVD - Séronéutralisation– Sang vache avortée	3,87	7,00	4,38	
	Leptospirose – Elisa - Sang vache avortée	1,58	7,00	1,55	
	Fièvre Q – Elisa - Sang vache avortée	1,28	7,00	1,85	
	Fièvre Q – PCR - Ecouv. vaginal (indiv. sur mélange 5)	3,94	0	3,94	
	Fièvre Q – PCR - Ecouv. vaginal (individuel si mél.5+)	19,66	0	19,67	
	Chlamydie – PCR - Ecouv. vaginal (indiv. sur mélange 5)	3,48	0	3,49	
	Chlamydie – PCR - Ecouv. vaginal (individuel si mél.5+)	19,66	0	19,67	
	Chlamydie abortus – PCR – Si chlamydia +)	19,66	0	19,67	
	BVD – PCR - Ecouv. vaginal (indiv. sur mélange 5)	3,48	0	3,49	
	BVD – PCR - Ecouv. vaginal (individuel si mél.5+)	18,12	0	18,13	
	Ehrlichiose – PCR - Ecouv. vaginal (indiv. sur mélange 5)	3,94	0	3,94	
	Ehrlichiose – PCR - Ecouv. vaginal (individuel si mél.5+)	19,66	0	19,67	
	Salmonellose – PCR - Ecouv. vaginal (indiv. sur mélange 5)	3,48	0	3,49	
	Salmonellose – PCR - Ecouv. vaginal (individuel si mél.5+)	19,66	0	19,67	
	Salmonellose - Isolement	8,71	7,00	8,71	
	Salmonellose - Sérotypage	10,09	7,00	10,10	
	Salmonellose - Antibiogramme	10,96	7,00	10,97	
	Ehrlichia –PCR - Sang vache avortée	20,70	20,00	0	
	Schmallenberg – Séronéutralisation – Sérum avorton	15,48	0	0	
	Schmallenberg – PCR – Encéphale avorton	42,14	0	0	
	Plan complet (Forfait) – 3 ^{ème} Avort. déclaré - Analyses sur avorton	317,08	0	165,05	
	NEOSPOROSE - ENQUETE - 10 bovins analysés/cheptel	Elisa	2,38	5,00	0
	FIÈVRE Q/CHLAMYDIOSE/LEPTO. - ENQUETE - 10 bvs analysés/cheptel	Elisa	5,13	5,00	0
	FIÈVRE CATARRHALE OVINE (FCO) - ENQUETE - 10 bvs analysés/cheptel	Elisa	5,00	5,00	0
	EHRlichiose- ENQUETE - 5 bovins analysés/cheptel	Immunofluorescence	18,30	5,00	0
	INFERTILITE –BILAN GDS (SEROLOGIE) <i>Si enquête vétérinaire jointe - 5 vaches infertiles/cheptel</i>	Elisa leptospirose	7,13	3,00	0
		IF BHV4	12,25	3,00	0
Elisa Fièvre Q		7,13	3,00	0	
Elisa <i>Chlamydia</i>		7,13	3,00	0	
SN BVD		12,25	3,00	0	
INFERTILITE – BILAN GDS (PCR) <i>Si enquête vétérinaire jointe - 5 vaches infertiles/cheptel</i>	Fièvre Q – PCR – Ecouvillon vaginal (indiv ; sur mélange 5)	5,14	3,00	0	
	Chlamydie – PCR – Ecouvillon vaginal (indiv ; sur mélange 5)	5,14	3,00	0	
	BHV4 – PCR – Ecouvillon vaginal (indiv ; sur mélange 5)	5,14	3,00	0	
	Ehrlichia – PCR – Ecouvillon vaginal (indiv ; sur mélange 5)	5,14	3,00	0	
SALMONELLOSE DIAGNOSTIC SUSPICION CLINIQUE (DIARRHEE) DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT	Culture (Isolement)	7,21	10,00	7,21	
	Sérotypage	8,59	10,00	8,60	
	Antibiogramme	9,46	10,00	9,47	
	PCR - Environnement	21,51	10,00	10,00	
ANALYSES A L'INTRODUCTION (ACHATS)	Brucellose Elisa (indiv. sur mél. 10)	0	1,16	0,03	
	IBR Elisa indiv.	0	6,25	0,16	
	Paratuberculose Elisa	2,00	5,00	2,04	
	Paratuberculose PCR	6,24	30,00	0	
VEAUX NES FEMELLES ACHETEES GESTANTES (BVD)	Néosporose Elisa	1,54	5,00	0,84	
	Besnoitiose Elisa (indiv. sur mél. 10)	1,01	0	0	
	BVD PCR (indiv. sur mél. 20) – Avec reprises si mél.+	2,02	0	2,02	
DOUVE	Elisa (indiv. sur mélange 10) – Dépistage prophylaxie	0,85	0	0	
	Elisa (indiv. sur mélange 5) – Plan assainissement GDS	1,83	0	0	
	Elisa (indiv. sur mélange 5) – Convenance personnelle	0,33	1,50	0	
	Elisa (individuel) – Plan assainissement GDS	7,38	0	0	
	Elisa (individuel) – Convenance personnelle	2,88	4,50	0	
PARAMPHISTOMES/DOUVE – BILAN - 5 bovins analysés/cheptel	Coproscopie qualitative (coût par bovin)	9,17	4,00	0	
COCCIDIOSE - ENQUETE - 5 veaux analysés/cheptel	Coproscopie quantitative (mélange de 5 fèces)	13,23	8,00	0	
	Typage espèce coccidie	4,09	2,00	0	
STRONGLES DIGESTIFS	Dosage pepsinogène sérique individuel – Convenance personnelle	5,13	6,00	0	
BILAN PARASITAIRE GDS (<i>fin saison pâture</i>) <i>Si enquête vétérinaire jointe - 15 génisses et vaches analysées/cheptel– Plafonné 1 recherche/cheptel/an</i>	Douve - Elisa individuel	7,38	0	0	
	Coproscopie (mélange 5 bouses)	21,23	0	0	
	Dosage pepsinogène sérique individuel	11,13	0	0	
MALADIES TRANSMISES PAR TIQUES - DIAGNOSTIC - 1 - <i>M. wenyonii</i> , 2 - <i>Babesia/Theileria spp.</i> , 3 - <i>Anaplasma spp</i>	PCR - 1 pathogène (au choix parmi 3)	28,40	10,00	0	
	PCR - 2 pathogènes (au choix parmi 3)	49,08	20,00	0	
	PCR - 3 pathogènes	65,57	30,00	0	
DIARRHEES VEAUX – DIAGNOSTIC - <i>Si enquête vétérinaire jointe</i>	Forfait	113,57	0	0	
SANTE DU VEAU – ENQUETE - DOSAGE IgG COLOSTRALES	IDR (sérologie individuelle)	11,32	0	0	
EHRlichiose – <i>Si suspicion</i>	IFI (sérologie individuelle)	13,30	10,00	0	
MALADIES GESTION DELEGUEE (BRUCELLOSE, LEUCOSE) – PROPHYLAXIE	Brucellose Elisa (indiv. sur mél. 10)	0,50	0	0,69	
	Leucose Elisa (indiv. sur mél 10)	0,28	0	0,79	
MALADIES RESPIRATOIRES (DIAGNOSTIC) <i>Plan complet si enquête vétérinaire jointe</i>	IBR/BVD/CORONA/RSV/ADENO/PI3 - Séronéutralisation	14,53	20,00	0	
	Plan complet (Forfait) – Analyses sur écouvillon	152,17	55,00	0	
MAMMITE – <i>Sur accord préalable</i>	Bactériologie indiv. + antibiogramme - 1 échantillon	39,40 (2)	0	0	
	Bactériologie indiv. + antibiogramme - 2 à 5 échantillons	78,80 (2)	0	0	
SELENIUM - ENQUÊTE - 5 bovins analysés/cheptel	Dosage Glutathion peroxydase (sérum individuel)	10,42	8,00	0	
	Dosage Glutathion peroxydase (mélange de 5 sérums)	10,42	8,00	0	
COLLECTE CADAVRE POUR AUTOPSIE LABEO	Avec recherches complémentaires (si nécessaire)	200,00	150,00 (3)	0	

(1) Participation GDS versée sur présentation de la facture acquittée

(2) Participation GDS sur accord préalable du technicien qualité du lait GDS

(3) Tarif incluant la collecte du cadavre et les frais de laboratoire, facturé à l'éleveur par le GDS

GDS ORNE - Appel de cotisation section bovine 2021 – Bulletin d'information

*La santé des animaux est indispensable
au bien-être des éleveurs*



Les éleveurs de l'Orne bénéficient du soutien du

